



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet

Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 25 février 2017

INFORMATION MEDIAS

L'opération « Halte à la Prise de Risques sur les Routes» (HPRR)

M. Frédéric POISOT, Directeur de cabinet, a représenté le Haut-Commissaire de la République ce matin lors de l'opération Halte à la Prise de Risques sur les Routes à Punaauia, en présence de M. Luc FAATAU, Ministre de l'équipement et des transports intérieurs et du Colonel Pierre CAUDRELIER, Commandant la Gendarmerie pour la Polynésie française.

105 jeunes ont participé à cette opération qui consiste en l'organisation de stages ouverts sur fond de volontariat aux jeunes de 17 à 25 ans, en présence de nombreux professionnels de la sécurité, permettant d'apporter les conseils nécessaires et une approche des expériences vécues, notamment sur les conséquences corporelles et judiciaires en cas de manquements graves aux règles de sécurité.

L'attrait de cette manifestation réside dans la possibilité pour les participants de remporter des formations au permis de conduire (35 formations complètes d'une valeur unitaire de 100 000 CFP) et à l'apprentissage anticipée à la conduite (5 formations à la conduite anticipée accompagnée d'une valeur unitaire de 120 000 FCFP), ainsi que des formations au code (26 formations d'une valeur unitaire de 16 000 FCFP). Outre ces formations, divers lots offerts par les partenaires contribuent à l'attractivité des sessions.

En 2017, huit sessions sont programmées sur le premier semestre, à Tahiti (lycée hôtelier de Punaauia) et Moorea (une journée). Au terme de l'édition 2016, neuf journées de formation ont été organisées, dont l'une sur Raiatea, rassemblant au total plus de 1000 jeunes.

Cette année, le budget de l'opération HPRR est d'environ 6,9 millions FCFP. L'Etat y contribue financièrement à hauteur de 2,19 millions FCFP (crédits « sécurité et éducation routières »), sous forme de subvention à l'association des auto-écoles de Polynésie française. Parmi les contributeurs privés figurent le groupement des assurances COSODA (un million FCFP), la Brasserie de Tahiti (500 000 FCFP), le groupe Yune Tune (500 000 FCFP), TSP - Enviropol (600 000 FCFP), ainsi que de nombreuses autres entreprises du territoire.

En 2016, 27 personnes ont perdu la vie sur les routes de Polynésie française. La consommation d'alcool ou de stupéfiants reste la première cause de mortalité au volant, ce facteur étant identifié dans 76% des accidents mortels. Plus de la moitié des personnes tuées (52%) sont des usagers de 2 roues, et 30% sont des jeunes de moins de 25 ans. Il est par ailleurs constaté que la conduite sous l'empire d'un état alcoolique est souvent conjuguée au défaut de port du casque et de ceinture de sécurité.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Les premiers chiffres de l'année 2017 sont positifs avec deux fois moins d'accidents et trois fois moins de blessés par rapport au mois de janvier 2016.

	2016 <i>(janvier)</i>	2017 <i>(janvier)</i>	Evolution
Accidents	19	10	- 47,4%
Tués	3	2	- 33,3%
Blessés	33	12	- 63,6 %

Depuis le début de l'année 2017 (au 20 février), les forces de l'ordre ont relevé 153 infractions pour conduite sous l'emprise d'un état alcoolique ou de produits stupéfiants, 126 infractions pour conduite sans permis de conduire et 386 infractions pour excès de vitesse.

